

## Communiqué de presse

Rabat, le 11 novembre 2025 - Le Conseil de la concurrence et le Haut-Commissariat au Plan ont procédé à la signature d'une convention de partenariat visant à instaurer un cadre de coopération stratégique entre les deux institutions, en matière d'échange d'informations, de production d'études conjointes, de formation et d'organisation d'actions de sensibilisation.

Ce partenariat s'inscrit dans le cadre des efforts déployés pour renforcer la transparence économique, améliorer la connaissance des dynamiques concurrentielles des marchés et promouvoir une prise de décision publique éclairée fondée sur des données fiables et des analyses objectives.

À travers cette convention, le Conseil de la concurrence et le Haut-Commissariat au Plan entendent mutualiser leurs expertises respectives : le Conseil à travers son rôle d'évaluation des pratiques de marché et de détection des comportements anticoncurrentiels, et le Haut-Commissariat au Plan à travers la production et la diffusion des données statistiques et économiques officielles. Cette synergie vise à consolider la régulation concurrentielle et soutenir la compétitivité de l'économie nationale.

La coopération entre les deux institutions portera notamment sur l'échange structuré et sécurisé de données relatives aux prix à la consommation et à la production, la réalisation d'études conjointes sur des thématiques d'intérêt commun, le développement des compétences des cadres à travers des formations croisées, ainsi que l'organisation d'événements scientifiques et techniques.

Par la signature de cette convention, le Conseil de la concurrence et le Haut-Commissariat au Plan réaffirment leur engagement commun à renforcer la collaboration institutionnelle au service d'une économie marocaine plus compétitive, transparente et fondée sur les principes d'équité et de bonne gouvernance.